

- Communiqué de presse -



Madame Albanel, nous ne vous laisserons pas détruire l'INRAP !

Mardi 23 septembre en fin d'après-midi, le Cabinet de Christine Albanel a reçu les organisations syndicales du ministère de la culture sur le dossier des délocalisations de services centraux de l'État liées à la refonte de la carte militaire.

Cette réunion fut convoquée à notre demande, et non à l'initiative de nos autorités ministérielles.

Elle faisait suite à notre courrier du 17 septembre adressé à la Ministre, accompagné le jour même de la diffusion du communiqué de la CGT-Culture « **le gouvernement prépare en catimini la délocalisation de l'INRAP** » (Institut national de recherches archéologiques préventives). Un préavis de grève concernant les agents de l'INRAP - pour la journée du 25 septembre - avait par ailleurs été déposé le 18 septembre.

Nous le savions déjà, et une nouvelle preuve nous en est fournie : s'agissant de ses projets et de ses intentions réelles, **Christine Albanel ne dialogue pas avec les représentants des personnels aussi spontanément qu'elle le prétend**. Et la suite en apprit fort long sur la brutalité de ses méthodes.

Aux dires du Directeur-adjoint de Cabinet, Christophe Tardieu, **la Ministre a d'ores et déjà tranché : le siège parisien de l'INRAP aurait bien vocation à être délocalisé en province** ; ce serait d'ailleurs, nous dit-on, pour le ministère de la culture, la seule et unique proposition (**on ne peut plus ferme !**) portée par Christine Albanel devant le Président de la République et le Premier ministre. **Un message politique des plus clairs en direction des personnels de l'INRAP et de l'ensemble de la communauté archéologique !**

Dans quelle(s) régions, dans quelle(s) localité(s) le gouvernement a-t-il l'intention d'implanter le siège de l'établissement ? Le Cabinet refuse catégoriquement d'en dire davantage, montant d'un cran dans la provocation, à la grande stupéfaction des collègues du siège de l'INRAP présents dans la délégation. Christine Albanel a, semble-t-il, donné des instructions très fermes en ce sens. **Selon Christophe Tardieu, il s'agit de répondre à une commande politique du plus haut niveau, ce que la Culture applique « sans état d'âme ».**

Christine Albanel a-t-elle cependant bien mesuré les conséquences catastrophiques de sa décision unilatérale et non concertée pour l'INRAP, pour l'exercice de ses missions patrimoniales, pour ses relations avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels et contractuels, avec ses tutelles et, plus globalement pour l'ensemble du dispositif de l'archéologie préventive dont cet établissement est l'opérateur essentiel ? Créé par la loi de 2001, l'INRAP est une structure extrêmement jeune et fragile, encore en construction, qui se débat quotidiennement dans d'immenses difficultés de moyens et de fonctionnement. La Ministre est, naturellement, loin de l'ignorer. **La manœuvre de déstabilisation générale de l'institution est des plus limpides.**

Des réponses apportées par nos interlocuteurs, il ressort, qu'à ce stade, **aucune étude d'impact sérieuse et approfondie n'a précédé cette décision de délocalisation.**

Depuis son arrivée, Christine Albanel repousse systématiquement toute demande des organisations syndicales l'enjoignant d'intervenir publiquement, devant la représentation des personnels, pour soutenir le service public de l'archéologie préventive et présenter les axes de sa politique dans ce domaine. Après des mois de silence, et toujours sans dire mot, elle s'apprête à lui porter un coup déterminant, qui ne devrait pas trop émouvoir tous ceux qui, dans son propre camp politique, multiplient les assauts contre les dispositions légales qui encadrent l'archéologie préventive et son financement.

Nous attendons tout autre chose d'un Ministre de la culture.

La CGT-Culture appelle toutes et tous
à soutenir le service public de l'archéologie préventive,
ses missions et les personnels qui les portent et les défendent.

Christine Albanel et ce gouvernement en ont programmé
la disparition pure et simple.

**Soutenons et rejoignons la lutte
qu'engagent dès à présent
nos collègues de l'INRAP.**

Paris, le 24 septembre 2008